

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 22 ^m soir.	5 h. 51 ^m soir.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 ^m soir.	1 » 40 ^m soir.	2 » 51 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	4 » 22 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	9 » 28 ^m »	10 » 55 ^m »	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 ^m »
10 » » »	5 » 40 ^m »	7 » 34 ^m »	8 » 46 ^m »					* * *	2 » 48 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 4 Juillet.

Le Congrès.

Le Congrès marche d'un pas précipité. La chaleur d'un côté, M. Bismark de l'autre, pressent ses travaux. L'ascendant de ce dernier grandit tous les jours. Le Congrès suit docilement ses impulsions quant au fond et quant à la forme des questions; le chancelier a hâte d'en finir et donne aux travaux du Congrès un mouvement si impétueux, qu'un journal de Vienne l'appelle, non sans raison, le Gourko du Congrès. Ainsi les plénipotentiaires ont abordé à la fois plusieurs questions, tranchant les unes, renvoyant le règlement définitif des autres à des commissions.

L'Autriche a obtenu par un vote unanime, excepté la voix de la Turquie, le mandat d'occuper par ses troupes la Bornie et l'Herzégovine pour rétablir l'ordre et la sécurité dans ces provinces, y ramener les réfugiés et y introduire des réformes exigées par leur situation. Le Congrès n'a pas indiqué le terme de l'occupation. Les plénipotentiaires turcs ont protesté contre l'occupation en la qualifiant d'acte d'agression, mais le Congrès a passé outre et on ne croit pas que la Porte risque une résistance armée.

La question de la délimitation de la Serbie et du Montenegro a été abandonnée à une commission et sera aussi résolue sans doute dans un sens satisfaisant pour l'Autriche.

La question grecque a été abordée; le plénipotentiaire grec, admis au Congrès, a lu le Memorandum demandant l'annexion de la Thessalie, de l'Épire et de la Crète. On croit que du côté des deux premières provinces, la Grèce n'obtiendra qu'une rectification de frontière, mais on suppose que ses perspectives sont meilleures par rapport à la Crète.

La question de la Roumanie a été touchée, et l'Angleterre a renouvelé au sujet de la Bessarabie les regrets entièrement platoniques de son Memorandum.

Bref, les travaux du Congrès marchent si rapidement que toutes les dépêches sont d'accord pour désigner avec certitude la date du 10 juillet comme le terme de ses travaux. Les commissions spéciales travailleront ensuite, et leur œuvre sera examinée et ratifiée en septembre dans une nouvelle session du Congrès ou d'une Conférence qui aura à signer le traité définitif destiné à porter le nom du traité de Berlin et à remplacer celui de Paris.

Berlin, 2 juillet.

Aujourd'hui, le Congrès a discuté la question du Danube.

Il a maintenu sur ce fleuve le contrôle et le droit de l'Europe, établis par le traité précédent, et admis l'entrée de la Russie dans la Commission riveraine permanente, ainsi que l'entrée de la Roumanie dans la Commission européenne chargée d'assurer la libre navigation des embouchures du fleuve pour le temps déterminé par le traité.

La Commission européenne du Danube et la Commission de rédaction du Congrès sont chargées de préparer la solution des autres questions concernant le fleuve.

On est d'accord pour déclarer la permanence de la Commission européenne du Danube; la Commission recherchera les moyens d'assurer, dans le texte du traité, la liberté de la navigation du Da-

nube, d'une manière équivalente à sa neutralisation.

La décision, précédemment prise par le Congrès, qu'aucun ouvrage militaire ne pourra être élevé sur les rives du fleuve, depuis l'embouchure jusqu'aux Portes de Fer, est le premier moyen déjà admis. Le régime applicable aux bâtiments stationnaires des Puissances garantes, aux embouchures du Danube, est maintenu dans les conditions établies par les précédents traités.

Le Congrès a ensuite discuté les articles du traité de San Stefano relatifs à l'indemnité de guerre.

Le prince de Bismark a fait valoir que l'Europe ne peut intervenir dans la question et, en admettant le principe de l'indemnité, se rendre, en quelque sorte, responsable de son paiement par la Turquie. C'est là une question qui regarde uniquement les belligérants. L'Europe n'a pas à se prononcer.

Le Congrès partage cet avis. Le traité de paix arrêté par le Congrès ne parlera donc pas de l'indemnité à donner à la Russie par la Turquie, pas plus que celle inscrite en principe, dans le traité de San Stefano, en faveur de la Roumanie.

Mais avant de prendre cette décision, le Congrès s'était assuré que le paiement de l'indemnité ne léserait pas les droits acquis. M. Waddington a demandé que, si la Turquie était amenée à payer une indemnité aux Russes, les droits des créanciers antérieurs de la Porte restassent intacts et dans les conditions précédentes.

Les Russes seraient, dans le livre de la dette ottomane, inscrits comme créanciers à leur rang d'ancienneté.

Aucune garantie, aucune hypothèque déjà donnée, en gage, aux créanciers de la Porte ne pourrait être répartie au profit des Russes ou amoindrie en faveur de ces derniers, qui doivent venir à leur tour d'inscription avec les seuls droits que leur donne le rang.

Le marquis de Salisbury a appuyé la proposition de M. Waddington qui a été ensuite soutenue par M. Corti et M. de Haymerlé. Le comte Schouvaloff a fait, alors, une déclaration donnant pleine satisfaction à la demande de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Autriche. Le Congrès a pris acte de cette déclaration.

La fête nationale du 30 juin.

La journée de dimanche restera dans la mémoire de tous ceux qui ont vu les merveilles et l'entrain patriotique de Paris. Elle ne sera pas oubliée davantage dans un nombre considérable de villes départementales, qui sont entrées en fête à la même heure que la capitale.

On lit dans le Journal officiel :

La fête du 30 juin 1878 a été vraiment la fête nationale de la France, offrant l'hospitalité aux étrangers accourus de toutes les parties du monde pour voir notre grande Exposition. Paris, notre admirable Paris, a su donner une preuve nouvelle de son patriotisme, de son goût artistique et de sa sagesse. Cette fête de la paix, de la concorde et du travail a été d'une incomparable splendeur. Elle restera comme un souvenir et comme un exemple. Dans tous les arrondissements, dans tous les quartiers, même les plus pauvres, les fleurs les illuminations, les bannières, les drapeaux de toutes les nations, les concerts, les chants joyeux donnaient à cette manifestation de la confiance publique, un caractère d'apaisement général. Parisiens, provinciaux, étrangers, semblaient durant cette belle journée, ne former qu'une grande famille.

On eût dit qu'elle obéissait à la voix de la Patrie appelant à elle tous ses enfants, tous ses amis et tous ses adversaires. Il faut en féliciter tout le monde; d'abord, l'habile organisateur de la fête, M. Alphand qui s'est surpassé, puis M. Albert Gigot, le préfet de police qui, comprenant sa mission conciliante, n'avait donné à ses agents d'autre instruction que celle de prêter leur concours à la population et de

veiller, avec sollicitude, à la préservation de tout accident. De pareilles fêtes dans lesquelles les malheureux n'ont pas été oubliés, font honneur à tout le monde, car elles n'éveillent dans l'âme d'un grand peuple que les plus nobles sentiments, ceux qui font battre le cœur de tous les honnêtes gens.

On lit dans la Liberté :

Cette admirable manifestation de la Paix et du Travail a brillé d'un éclat presque surnaturel. Les hommes de la génération qui nous a précédé avouent qu'ils n'ont jamais rien vu dans le passé qui puisse être comparé à la fête du 30, fête de réconciliation de tous les partis, sous l'égide de la Paix et du Travail.

On lit dans le Moniteur universel :

La fête que Paris a célébrée a bien été une fête nationale. Au concours que la population tout entière y a apporté, on voyait que ce n'était pas la fête d'un parti, si grand qu'il fût, mais la fête de toute la France, de la France unie, laborieuse et pacifique. Cette journée, favorisée par un de ces ciels voilés où de légers nuages tempèrent les ardeurs du soleil, avait d'ailleurs heureusement commencé par un discours plein de convenance et de modération, prononcé par M. le ministre de l'intérieur, à l'inauguration de la statue de la République.

Nous nous associons aux réflexions suivantes du Temps :

Tout individu qui, après avoir parcouru, dans la journée et dans la soirée les rues de Paris, peut croire encore à la possibilité d'une restauration bonapartiste ou même à la reprise d'une politique de méfiance, de haine de combat, est un homme tellement enfermé dans ses conceptions personnelles, tellement résolu à ne rien voir et à ne rien comprendre qu'il n'y a plus à discuter avec lui. En effet, la fête n'a pas été une fête publique ressemblant plus ou moins aux fêtes données à diverses époques et sous divers régimes. Elle a été la manifestation la plus étonnante à laquelle se soit jamais livrée une grande population. Cette manifestation, il est impossible d'en méconnaître le caractère. C'est la république, c'est la paix, c'est le travail, c'est la liberté, ce sont toutes ces grandes choses, tous ces grands principes, tous ces grands besoins que la population parisienne a célébrés avec un incomparable éclat. Jamais féerie n'a offert le spectacle véritablement merveilleux que présentaient dans la soirée tous les quartiers de Paris, les quartiers les plus riches comme les quartiers les plus pauvres. Sur tous les points de l'immense cité, il y a eu une communauté de sentiments, d'efforts, d'enthousiasme sincère. Dans les rues commerçantes, dans ce vaste périmètre qui va du Palais-Royal à Montmartre, de la Bourse à la Villette, à Ménilmontant, à Belleville, il n'est pas un habitant qui n'ait décoré sa maison et illuminé ses fenêtres. Patrons commis, ouvriers, tous avaient rivalisé d'ardeur. Le faubourg Saint-Denis offrait un coup d'œil magique.

À côté des splendeurs matérielles, sans égales dans l'histoire des fêtes publiques, il y a eu cette autre splendeur d'un ordre véritablement admirable. Cette population, livrée à elle-même, n'étant ni surveillée ni contrainte, a eu la tenue la plus digne. La joie était partout; mais sous cette joie on sentait comme un sentiment de respect, on voyait que ces foules voulaient honorer par la parfaite convenance de leur attitude, par la modération dans les mouvements, dans les paroles, la liberté qui leur était laissée et les idées dont la fête était la manifestation. La population était émue; nulle part elle n'a été bruyante.

L'effet produit a été immense. Les hommes les plus habitués aux spectacles des fêtes publiques et des grands rassemblements des populations ne pouvaient se défendre d'une vive émotion.

On cherchait une fête nationale. Cette fête est trouvée. L'expérience vient de démontrer qu'il n'est pas indispensable, pour avoir une grande fête nationale, de rattacher la célébration à une date, à un nom. Il faut que, chaque année, au 30 juin, la nation se trouve animée des mêmes sentiments, abandonnée à la même joie, et s'il est vrai qu'une grande fête nationale ne saurait se passer d'un nom rien n'empêchera d'appeler la fête annuelle du 30 juin : la fête de la Patrie.

Voici dans quels termes le correspondant de l'Evening-Standard parle de la fête de dimanche :

« Il serait difficile de faire comprendre à quelqu'un qui ne connaît pas Paris, la magnificence et le caractère éminemment populaire de cette fête qui peut plutôt être comparée à la célébration du 4 juillet en Amérique, qu'à tout ce que l'on a fait en ce genre jusqu'ici dans la capitale de la France. Chaque rue, chaque square, chaque carrefour, je pourrais presque dire chaque maison, depuis les demeures princières de la place de l'Étoile jusqu'aux mansardes de l'artisan de la rue des Trois-Bornes, étaient décorés et illuminés.

« Mais il faut surtout remarquer que c'est principalement dans les quartiers habités presque exclusivement par les commerçants et les ouvriers que la manifestation avait un caractère significatif. C'était une manifestation en l'honneur de la victoire remportée en octobre dernier par le parti du self government sur le parti du gouvernement personnel et sur le parti du 16 mai. À ce point de vue le caractère spontané de la manifestation d'aujourd'hui était aussi imposant que celui des démonstrations qui ont eu lieu le jour de l'enterrement de M. Thiers et le 1^{er} mai à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition... »

« ... Malgré la foule immense qui circulait dans les rues, on n'a constaté aucun accident et l'avis unanime est que l'on n'avait jamais vu à Paris une fête plus brillante et mieux réussie. »

À la veille des élections du 7 juillet, la République française constate que la coalition du 16 Mai est absolument vaincue et dispersée. Elle ajoute :

Les élections du 7 juillet semblent démontrer que la coalition ne peut se rétablir. Les divers partis monarchiques veulent lutter désormais chacun pour son propre compte. On a bien essayé de renouveler l'ancien pacte d'alliance et d'union du 14 octobre : on n'y a pas réussi. Nous voyons même que le parti légitimiste ajourne volontairement ses espérances. Il est bien près de renoncer à la guerre du scrutin, aux compétitions électorales. Ce parti ne voit de salut pour l'idée qu'il représente que dans une sorte de rénovation totale des sentiments et de l'intelligence du pays. Il cherche une politique nouvelle dans une action lente et continue de l'Église sur les esprits au sein des masses populaires. Il croit à la nécessité de reprendre l'œuvre de la restauration monarchique par la base pour arriver au faite quand la Providence le permettra. Sa foi n'est pas entamée, au moins en apparence. Mais cette foi est armée de patience, et d'une patience qui se promet d'être égale aux difficultés qu'il s'agit de vaincre.

Les bonapartistes seraient plus pressés, et ils ne demanderaient pas mieux que de passer à l'action immédiate, s'ils étaient sûrs, comme après le 16 Mai, de la connivence des agents du pouvoir. Mais cette action leur fait maintenant défaut, et ils en sont réduits à leurs propres ressources; ils doivent s'adresser au suffrage universel sans l'appareil et sans le prestige de la puissance publique enrôlée à leur service, et c'est là ce qui leur crée une situation diminuée, une infériorité auxquelles ils ne sont pas accoutumés et qui leur semblent intolérables. Aussi voit-on se produire dans le parti bonapartiste des divisions, des scissions qui

ne laissent pas de l'affaiblir. On commence à distinguer assez nettement dans ce parti que ce pourrait bien être finalement un jeu de dupes que de lutter contre le courant de l'opinion publique, que de se séparer du pays pour l'appât stérile de rétablir les chances de la dynastie bonapartiste. On se dit qu'après tout la République est l'expression de la souveraineté populaire à un titre plus certain et plus éclatant que l'Empire, que le suffrage universel librement consulté y fait la loi, et que, tout compte fait, la France ayant atteint sa majorité est bien libre de se gouverner elle-même, comme elle en a tant de fois manifesté le désir. Il ne manque pas de gens, dans l'ancien parti bonapartiste, qui font toutes ces réflexions, qui règlent là-dessus leur conduite et qui se détachent des idées et des sentiments de dévouement personnel à une famille dont le nom reste indissolublement lié aux plus effroyables catastrophes dont notre pays ait souffert.

Il faut ajouter que, parmi les bonapartistes, ceux qui continuent de faire la guerre à la République en outrageant les républicains perdent chaque jour de leur influence et de leur crédit. La guerre des injures ne mène pas loin. Avec cela on ne fait pas de conquêtes. Injurier la République, cela peut servir à faire vivre quelques gazettes qui seraient fort embarrassés de faire un autre métier. Mais cela ne sert pas à faire vivre un parti. On dit quelquefois que les partis ne vivent que de leurs fautes mutuelles et respectives. Il faudrait donc que la République fit des fautes pour aider ses ennemis à vivre, pour nourrir leurs espérances. Or, la République ne fait pas de fautes, ou, si elle en fait, elle n'en commet point qui offensent le pays, qui blessent l'opinion, qui alarment la France dans ses idées et dans ses intérêts les plus chers.

Funérailles de dona Mercédès à l'Escorial

Je vous écris de l'Escorial la dernière étape de cette jeune reine, née pour vivre heureuse et être aimée.

La chapelle dans laquelle on a placé le tombeau de Mercédès est en face le grand tombeau de la Maison de Bourbon. Dès hier, tout Madrid s'était porté ici. De la gare à la cour du Palais, les troupes faisaient la haie.

A 2 heures, le cortège qui s'était formé à la gare s'est avancé précédé du clergé paroissial et du chapitre de l'Escorial, conduits par les cardinaux Benavides et Moreno. Le ministre de la justice et le marquis de Santa Cruz, chef du palais de la Reine, marchaient derrière le corps, porté à bras par douze officiers de la maison du Roi.

L'Escorial paraissait plus morne que de coutume, et la sombre retraite de Philippe II se dressait avec sa froide et massive architecture dans un paysage aussi triste que sévère; au fond, la sierra avec ses flancs nus et ses arêtes tourmentées, partout des rochers et une végétation rabougrie, des champs déjà brûlés par le soleil, un ciel gris, une atmosphère étouffante et menaçante d'orage, pas un souffle de brise. Bref, un cadre en parfaite harmonie avec la triste cérémonie qui s'accomplissait.

Arrivé sous le portique principal, dans la cour d'honneur, le corps fut déposé devant cette porte de la chapelle qui ne donne passage aux membres de la famille royale qu'après leur mort. Le cardinal dit une oraison et on porta la bière sur le catafalque dressé au centre de l'église. Il était tendu de velours et brodé d'or et de franges superbes. Huit gardes se tenaient aux côtés.

La messe solennelle fut chantée par le chapitre et le cardinal Moreno officia comme primat du royaume. — La nef de l'Eglise était remplie par le cortège et une foule compacte. Quand la messe fut terminée, les salves d'artillerie furent tirées et, vers six heures, les assistants rentrèrent à Madrid.

Deux souvenirs concernant la reine d'Espagne.

Deux souvenirs bien curieux — pour les personnes superstitieuses.

Ils remontent au jour et au lendemain du mariage de la reine Mercédès.

Le jour du mariage, dans l'église d'Atocha, au moment où le roi d'armes, tenant la traîne de la reine Mercédès, montait les marches du chœur, il fit un faux pas et tomba.

— Mauvais présage ! murmura l'une des dames d'honneur, M^{me} de Médina-Sidonia.

Le lendemain avait lieu le *Funcion rea* de

Toros.

Toutes les plus célèbres *espadas* de la péninsule : Cayetano Sanz, Frascuelo, Julian Alvarez et tous les autres avaient été conviés à prendre part à la course.

Parmi eux se trouvait un vieux torero, tout cassé par l'âge, et qui, autrefois, avait été l'une des gloires de l'Andalousie. A l'occasion du mariage du roi, il avait voulu reparaitre en public.

Or, il est d'usage, lorsque l'*espada* prend l'épée et la *muleta* pour tuer le taureau, qu'il s'adresse au président de la fête et prononce quelques paroles en son honneur. On appelle cela le *brindo*.

La vieille *espada* se tourna vers la jeune reine et, s'inclinant profondément :

— Je souhaite, dit-il, que Votre Majesté vive cent ans.

Deux minutes après, d'un coup de cornes, le taureau le lançait à quatre pas.

— Mauvais présage ! murmura encore la dame d'honneur...

INFORMATIONS

Le ministre de l'instruction publique fait mettre à exécution en ce moment une loi votée sur son initiative par les deux Chambres avant leur séparation, et tendant à porter à 500 fr. la pension de retraite de tous les instituteurs qui n'avaient pas encore atteint cette somme.

Ce sont les instituteurs et les institutrices retraités antérieurement au 1^{er} janvier 1874 qui sont appelés à bénéficier de cet avantage. Désormais, il n'y aura plus un seul instituteur et une seule institutrice ne touchant pas 500 francs de retraite.

En même temps on élèvera à 166 francs la pension de retraite de toutes les veuves d'instituteurs décédés antérieurement au 1^{er} janvier 1874. Toutes les autres touchent déjà une retraite de cette valeur.

La commission du budget, dans sa séance de samedi a entendu les rapporteurs des budgets de l'instruction publique, de l'imprimerie nationale et la légion d'honneur.

M. Charles Beysset a passé successivement en revue tous les chapitres du budget de l'instruction publique.

L'augmentation de 2000 fr., réclamée pour le traitement des inspecteurs généraux, n'a pas été adoptée par la commission qui a réduit les frais de tournée; mais elle a accepté la création des deux nouveaux inspecteurs demandée par le ministre.

Il a été accordé aux maîtres de conférences de l'Ecole normale une partie de l'élévation de traitement demandée en leur faveur, soit mille francs pour chacun d'eux.

L'assimilation quant au traitement des professeurs de la Faculté des sciences à ceux de la Faculté de droit a été votée.

La fondation de deux chaires d'ophtalmologie et de maladies des enfants a été reconnue utile; celles qui étaient demandées pour la Faculté des lettres n'ont pas été jugées nécessaires.

Aucune objection n'a été faite à la distraction demandée pour l'observatoire d'un bureau météorologique spécial.

L'augmentation proposée pour les professeurs de l'Ecole des Chartes n'a pas été admise.

On a refusé aussi toutes celles qui étaient réclamées pour le service des bibliothèques et des archives; le crédit pour les sociétés savantes a été maintenu à 100,000 fr. On a réduit de 40,000 fr. l'accroissement demandé pour les encouragements littéraires.

La commission s'est montrée tout-à-fait opposée à la création du Muséum ethnographique des missions, qui ne lui a apparu que comme prétexte à la fondation de véritables sinécures.

Au chapitre de l'instruction primaire, des augmentations considérables ont été votées, entre autres 1.200,000 francs en application à la loi du 15 juillet 1875, 200,000 francs pour la création d'écoles normales primaires, 108,000 francs pour le complément à 500 fr.

de la pension des instituteurs, et 200,000 fr. en plus pour subventions aux communes voulant établir la gratuité dans leurs écoles. Mais la commission n'a pas adopté l'idée de créer dix nouvelles chaires d'agriculture départementales, non plus que celle de dépenser 60,000 francs à la fondation d'un musée scolaire.

En somme, sur les augmentations d'environ 4 millions réclamées par le ministre de l'instruction publique, la moitié seulement a été acceptée; les réductions votées atteignent le chiffre de 2,111,400 fr.

Enfin, au budget de la Légion d'honneur, sur les indications de M. Roux, il a été décidé qu'une réduction de 17,400 fr. serait faite au chapitre du traitement des chevaliers et officiers.

En prévision de l'abolition possible du suffrage universel en Allemagne, les divers systèmes électoraux qui ont été présentés chez nous à l'Assemblée nationale sont en ce moment discutés chez nos voisins d'outre-Rhin. Celui qui est le plus favorablement accueilli enlève le droit électoral à tout individu qui ne paye pas de contributions directes, en même temps qu'il fixe à l'âge de trente ans le moment où les citoyens seront présumés avoir assez la maturité d'esprit nécessaire pour choisir leurs représentants aux grandes assemblées politiques. M. Treitschke, autrefois libéral ardent, propose de n'accorder le droit de suffrage qu'aux hommes mariés et établis; mais la *Gazette d'Augsbourg* objecte que, dans les classes riches, celles qui ont le plus d'intérêt à s'opposer au mouvement révolutionnaire, les mariages se contractent à un âge beaucoup plus reculé que chez les artisans, qui, même établis sont encore sujets à se laisser séduire par le charlatanisme des faiseurs d'utopies sociales.

Une souscription est ouverte à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), ville natale du colonel Denfert, pour élever un monument à la mémoire du vaillant défenseur de Belfort.

M. Antonin Proust, député des Deux-Sèvres, avait demandé au ministre de la guerre s'il autoriserait la circulation de listes de cette souscription dans l'armée. Le général Borel a répondu que les règlements généraux de l'armée interdisaient cette manière d'agir, et qu'il importait de maintenir une interdiction qui, sans utilité en pareil cas, pourrait être très utile dans d'autres, en empêchant des manifestations collectives; toutefois, le ministre de la guerre a déclaré que tous les militaires pourraient souscrire individuellement pour le monument du colonel Denfert, et qu'il leur donnait d'avance son entier assentiment.

En outre, donnant le premier exemple, le ministre de la guerre a envoyé à M. Antonin Proust une somme de 300 fr. pour sa souscription particulière au monument du « glorieux défenseur de Belfort. »

On lit dans le National :

Des broits alarmants s'étaient répandus sur la santé de M. Gambetta.

Nous avons fait prendre et des informations et voici ce qu'il y a de vrai :

Dans la journée de dimanche, lorsque M. Gambetta a voulu sortir de son hôtel, la foule qui stationnait à sa porte a voulu dételier les chevaux et le porter en triomphe. Les amis de M. Gambetta ont eu beaucoup de peine pour le soustraire à cette ovation.

Ne voulant pas donner de prétexte à une nouvelle manifestation, M. Gambetta n'est rentré chez lui que fort tard et après avoir passé six heures en voiture.

Il en est résulté un peu de fatigue et une bronchite qui l'a retenu dans sa chambre pendant la journée d'hier. Aujourd'hui M. Gambetta est complètement rétabli.

Le shah de Perse a quitté Paris lundi.

M. le président de la République avait tenu à accompagner à la gare Nasser-Edim.

Dans la nombreuse escorte, nous avons remarqué les membres de l'ambassade persane et presque tous les officiers composant la maison militaire du maréchal.

Le conseil supérieur de l'instruction publique s'est réuni mercredi, il a discuté la question de savoir si les professeurs de Faculté, ayant atteint l'âge de retraite, continueront à être mis à la retraite seulement, en vertu d'un avis conforme du conseil supérieur de l'instruction publique, ou simplement sur un avis favorable du comité consultatif de l'instruction publique. Le conseil a voté l'ajournement de toute résolution à ce sujet. Sans doute, la majorité était hostile à cette proposition.

Le ministre de l'instruction publique s'est rendu, mercredi, à 3 heures, au Champ-de-Mars, pour commencer à visiter, dans les expositions étrangères, les sections de l'enseignement et de l'ethnographie. Les commissaires étrangers, prévenus officiellement de cette visite, attendaient M. Bardoux, qui doit parcourir, dans cette première journée, la Grande-Bretagne et ses colonies les Etats-Unis et la Norvège.

La colonie espagnole résidant à Paris, fera célébrer vendredi prochain, à l'Eglise de la Madeleine, un Service funèbre pour le repos de l'âme de la reine Dona Mercédès.

M. Schœffer, huissier à Molsheim (Alsace), vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Saverne à cinq ans de prison pour offenses envers l'empereur.

M. Schœffer a perdu connaissance au moment où le tribunal allait procéder à la lecture du jugement.

DÉSORDRES DE MARSEILLE.

Des désordres assez graves se sont produits à Marseille, à l'occasion d'une manifestation qui s'est rendue auprès de la statue de l'illustre évêque de Mgr de Belzunce, dont on connaît le dévouement, au siècle dernier, lors de la grande peste de Marseille. Une contre-manifestation, a enlevé les couronnes déposées, et d'autres désordres ayant amené des arrestations ont éclaté dans la journée de lundi

Marseille, 1^{er} juillet.

M. Peytral, adjoint au maire, qui avait proposé, à la dernière séance du conseil municipal de faire enlever de la voie publique la statue de Belzunce, a été aujourd'hui hué, sifflé et bousculé en pleine Bourse par un certain nombre de personnes. Des scènes tumultueuses ont suivi et des coups ont été échangés. Le commissaire central est arrivé et a protégé M. Peytral, qui a quitté la Bourse quelques instants après.

De nombreux groupes ont stationné longtemps, à la suite de cet incident.

Marseille, 1^{er} juillet, 9 h. soir.

Après les scènes tumultueuses qui ont eu lieu à la Bourse, des groupes nombreux ont rempli la rue Saint-Ferréol et la place de la Préfecture.

Huit personnes ont été arrêtées, conduites à la préfecture et immédiatement interrogées par le procureur de la République.

L'instruction continue.

La police est actuellement occupée à disperser les groupes.

Marseille, 2 juillet.

D'autres scènes de trouble ont succédé hier soir à l'incident survenu à la Bourse.

Des groupes ont stationné dans la rue Saint-Ferréol, devant le café Budoul. Plusieurs jeunes gens, accusés d'avoir pris part à l'incident Peytral, ont été maltraités par les meneurs et conduits à la préfecture.

D'autres groupes avaient commencé l'invasion de la Mission de France et des bureaux de la *Gazette du Midi* et du *Citoyen*, organes légitimistes. La police les a dispersés.

La police a dû aussi intervenir contre un rassemblement qui s'était formé au cours Belzunce avec le projet d'abattre la statue.

L'agitation et les groupes n'ont cessé que vers une heure du matin.

Des patrouilles ont parcouru les principaux quartiers de Marseille toute la nuit.

Marseille, 2 juillet, 9 h. 45 s.

Grâce aux mesures prises dès hier soir par

l'autorité, la journée s'est passée sans incidents autres que quelques arrestations.
 Une foule considérable qui s'était portée dans les principaux quartiers a été dispersée par la gendarmerie et les agents de police. Des patrouilles de cavalerie parcourent actuellement la ville.
 Il y a jusqu'à présent 226 arrestations.

CHRONIQUE LOCALE
 ET MÉRIDIONALE

M. le docteur Legonest, médecin-major de 1^{re} classe, inspecteur du 17^e corps, est arrivé hier à Cahors.
 M. Legonest a immédiatement commencé son inspection.

La fête de la Sainte-Enfance a eu lieu ce matin avec l'éclat accoutumé.

Chemin de fer de Paris à Orléans
 UNE SEMAINE A PARIS

TRAIN DE PLAISIR
 AVIS AU PUBLIC

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public, qu'un train de plaisir sera organisé pour Paris le 5 juillet prochain. Il ne sera admis que des voyageurs de 2^e et de 3^e classes.

Le départ aura lieu à 5 heures du matin.
 Le retour de Paris aura lieu le dimanche, 14 juillet.

Prix des Places (aller et retour):
 Cahors à Paris : 2^e classe, 45 fr. : 3^e classe, 32 fr.

L'examen des candidats aux bourses à l'Ecole d'Arts-et-Métiers d'Aix aura lieu le jeudi, 18 juillet courant, à 9 heures du matin à Cahors dans l'une des salles de la Préfecture.

ECOLE DES MINEURS DE ST-ETIENNE (LOIRE)
 Examen d'admissibilité
Avis.

Les examens préliminaires pour l'admission à l'Ecole des Mineurs de St-Etienne (Loire), en 1878, auront lieu dans le département du Lot du 5 au 14 août. Les candidats devront se faire inscrire avant le 1^{er} août au plus tard au secrétariat général de la préfecture du Lot.

Les candidats déclarés admissibles seront informés directement de l'époque des examens définitifs qui auront lieu à St-Etienne devant le conseil d'Etat.

M. Lacaze, ingénieur des ponts et chaussées à Cahors, est désigné par M. le ministre des

travaux publics pour procéder aux examens préliminaires dans le Lot.

Le programme des conditions d'admission est tenu à la disposition du public à la préfecture (1^{re} division).

L'examen des candidats aux bourses dans les Lycées et au Prytanée militaire aura lieu le jeudi, 11 juillet courant, à huit heures du matin, dans l'une des salles du Lycée de Cahors.

On nous écrit de Catus :

Il faut que le courant qui entraîne l'opinion vers les institutions républicaines, soit bien puissant et bien irrésistible pour que la population de Catus, jusqu'ici si réactionnaire et si opposée au gouvernement actuel ait fait une admirable manifestation dans la soirée du 30.

L'administration municipale, craignant qu'un petit nombre de citoyens prit part à la fête, n'avait pas voulu prendre l'initiative d'une démonstration publique, mais vers les sept heures du soir des symptômes d'heureuses dispositions s'étant manifestés, le maire fit inviter la population à pavoiser et à illuminer leurs maisons, afin de prendre part à la fête nationale. Au même moment et comme par enchantement, tous les drapeaux qu'on put se procurer flottèrent aux croisées, et presque toutes les maisons furent illuminées, la plupart avec profusion et d'un goût très artistique.

La soirée s'est écoulée dans un calme parfait et sans aucune démonstration bruyante, mais à part quelques rares figures allongées, la joie et l'espérance étaient sur tous les visages. C'est le cas de répéter avec M. de Marcère : « La République n'est plus l'affaire d'un parti, elle est devenue nation. »

Nous lisons dans l'*Indépendant des Basses-Pyrénées* :

Nous apprenons avec plaisir qu'un prix spécial avec diplôme a été attribué à M. Garrigues, ancien sous-directeur de la ferme-école de Gans (Basses-Pyrénées), pour grande culture de plusieurs variétés de bambous.

Ce prix lui a été décerné par la Société d'acclimatation, dans sa séance publique annuelle qu'elle a tenue au théâtre du Vaudeville, à Paris, le 14 juin 1878.

M. A. Garrigues est un compatriote, ancien élève de seconde année de fondation à la ferme-école du Montat. Le premier en France il a établi dans les Basses-Pyrénées, près Gans, une grande culture de plusieurs variétés de bambous de la Chine.

Une intéressante série de ses produits se trouve à l'Exposition universelle, située dans le pavillon de l'administration forestière.

On lit dans le *Journal de Bordeaux* :

Samedi soir, Mgr de la Bouillerie avait accompagné Son Eminence à l'église Saint-Ferdinand et rentrait seul dans sa calèche à l'ar-

chévêché. En arrivant dans la rue Vital-Charles, près du palais archiépiscopal, un des chevaux de la voiture s'abattit et se mit à ruer avec vigueur. L'autre l'éta alors, atteinte de ses roues, se ramassa sur elle-même et, les naseaux dilatés, l'œil en feu partit à fond de train.

Des accidents terribles étaient inévitables, quand M. Gauthier, concierge de S. Em. le cardinal, se jeta résolument à la tête de l'animal et parvint à le maîtriser, non sans efforts et après avoir été traîné pendant plus de vingt mètres. Le sang froid, le courage et la vigueur de M. Gauthier lui ont valu de chaleureux compliments de la part de Mgr le coadjuteur, et nous nous faisons un plaisir de lui adresser ici nos sincères félicitations pour sa belle conduite dans cette circonstance.

On lit dans la *Gazette d'Arcachon* du 27 :

Un phénomène météorologique étrange et comme on en voit cependant quelquefois sur la mer, à l'époque des grandes chaleurs, s'est manifesté ce matin, vers huit heures et demie. Un brouillard d'une intensité rare s'est présenté dans la direction du S. O. vers l'embouchure des passes, et s'est avancé rapidement sur le bassin.

Le soleil jouant à travers ce brouillard lui donnait l'aspect de la fumée d'un vaste incendie, et pendant quelques instants on a pu croire que le quartier de Mouleau et toute la forêt environnante étaient embrasés.

Ce phénomène a duré une demi-heure environ : il était tel que les pêcheurs et les ostréiculteurs qui se trouvaient en mer, à ce moment, se sont trouvés sérieusement embarrassés pour reconnaître leur route. Une forte brise du sud-ouest est survenue, qui a balayé entièrement le brouillard et a permis aux bateaux de s'orienter.

Cette brise continue, atténuant la forte chaleur qui dure depuis hier, et il est permis d'espérer que la période du beau temps, dans laquelle nous sommes entrés, ne sera pas troublée. Le baromètre reste haut.

LA QUESTION DES BILLETS DE BANQUE.

La question des billets de Banque, commence à préoccuper la presse parisienne. C'est le *Figaro* qui ouvre la discussion; les autres journaux ne tarderont pas à le suivre.

Voici l'article que nous trouvons aujourd'hui dans le *Figaro* :

« La résolution du conseil de régence de la Banque de France de ne rembourser aucun billet faux, *frappe de mort* tous ses billets, les bons comme les mauvais.

« Pour qu'on chiffon de papier sans valeur intrinsèque puisse représenter fictivement de 100 fr. à 1,000 fr. il faut que ce gage fiduciaire offre une sécurité complète.

« Le jour où il y a doute, inquiétude, ce gage cesse de mériter la confiance publique;

ce n'est plus qu'un assignat.

« En ce moment, le public se dit que pour que la Banque ait pris une mesure aussi radicale, il faut qu'il lui ait été apporté une masse de faux billets représentant des sommes considérables; il se dit encore qu'il doit alors exister de mystérieuses planches à billets faux comme jadis il y avait des planches à faux assignats; de là une juste méfiance, un discrédit légitime qui va s'étendre comme une traînée de poudre.

« Certes, nous sommes tous exposés à recevoir une pièce d'argent ou d'or fautive; on perd alors 20 fr. au *maximum*. Avec un seul billet faux, la perte prend d'autres proportions, elle va jusqu'à 1,000 fr., et c'est dans ce cas-là qu'il est bien désagréable de mettre dans le mille. Si votre portefeuille en encaisse un certain nombre, voilà votre revenu gentiment ébréché.

« En définitive, à cette heure, de quoi la Banque a-t-elle peur ?

« Evidemment d'être ruinée par trop de remboursements.

« Croit-elle le public plus bête qu'elle ? Pense-t-elle qu'il va se laisser ruiner ?

« Voici ce que fera le public :

« Incapable de distinguer le diamant du strass, il repoussera strass et diamant.

« C'est le parti que j'ai pris.

« Si commode que soit le billet, je le refuse; il a cessé de m'offrir la sûreté à laquelle j'ai droit.

« Ce n'est pas au public, c'est à la Banque de rechercher un autre gage fiduciaire; elle a tué le sien. »

Théâtre de Cahors.

Spectacle du 4 Juillet

Au bénéfice de M. NICOLAUDY

Avec le concours de Mme FIOT, 1^{er} sujet des Théâtres de Rouen, Bordeaux, Marseille.

Ruses d'amour, Pièce en 1 acte mêlée de chant, par M. X***, de la ville de Cahors, musique de M. Louis Desterac.

Une fille terrible, vaudeville en 1 acte, par M. Deligny.

Mme FIOT, jouera le rôle de Zénobie

Les femmes qui pleurent, comédie en 1 acte, par M. Siraudin.

M. MORVAND, jouera le rôle d'Albert de Rieux.

Une femme qui se grise, vaudeville en 1 acte, par Lambert Thiboust.

Ordre. — Une femme qui se grise. — Les femmes qui pleurent. — Ruses d'amour. — Une fille terrible.

Pour la chronique locale : A. Layrou.

Bourse de Paris

Cours du 4 juillet.

Rente 3 p. %	76.65
— 4 1/2 p. %	105.75
— 5 p. %	114.70

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAURE.

Seconde Partie.

II

MARI ET MAGISTRAT

— Si... fit-il avec une angoisse qui lui déchirait le cœur.
 — Si d'ici là vous me laissez libre.
 — Libre !... vous l'avez un ennemi du roi ?
 — Et qui l'a franchement avoué. Faites-moi épier, faites-moi suivre. Je ne vous empêche pas. Sauvegardez l'honneur du prévôt, je vous dirai bientôt si l'honneur du mari est en péril.
 Le prévôt prit sa tête à deux mains :
 — Oh ! comme vous connaissez bien les tortures que j'éprouve ! murmura-t-il.

Puis se levant brusquement du siège où il s'était laissé tomber :
 — Eh bien ! oui ! le mari, est faible, reprit-il, oui, l'homme est impuissant contre le doute qu'il l'envahit; oui, je trahis mon devoir ! Je vous laisse libre, vous, l'espion de la Hollande, le chef d'une conjuration sans conjurés, car en s'éloignant d'ici, vos amis, que vous venez de quitter ont été arrêtés.
 — Ah ! fit le comte.
 — Ils sont maintenant écroués au Châtelet.
 — Pourrait-on savoir leur noms ?
 — A votre tour, monsieur, vous les saurez le jour où vous comparâtes devant les juges criminels pour rendre compte de vos actes.
 Le front du Hollandais s'était assombri; il chassa ce nuage, grâce à la force de volonté dont il était doué, et reprit d'une voix naturelle :
 — C'est un échange de procédés entre gens de bonne compagnie; merci, monsieur le prévôt... Je ne puis nier que vous n'avez quelques bons atouts en mains, mais je dois gagner la partie, car vous n'avez pour vous que les piques et moi j'ai les cœurs.
 Le prévôt lui jeta un regard de mépris et se plaça à la table où il écrivait sur un papier qu'il plia et qu'il remit au comte.
 — Voici un sauf-conduit valable pour trois jours...

— Trois jours seulement !
 — Oui, vous viendriez tous les trois jours le faire renouveler, si besoin est. Je veux vous tenir de près et vous voir souvent.
 — Le plaisir sera partagé, monsieur le prévôt.
 — Adieu, monsieur, ou plutôt au revoir. Et n'oubliez pas qu'il me faut des preuves sérieuses et que votre tête est en jeu.
 — A l'heure convenue, monsieur le prévôt, je vous donnerai ce que vous me demandez, ou je vous dirai franchement : Faites de moi ce que vous voudrez, j'ai menti !
 — Vous avez...
 — Oh ! je ne le dis pas aujourd'hui; je le dirai peut-être dans trois jours.
 Le prévôt des marchands ouvrit la porte et sortit en murmurant :
 — Démon ! démon !... dans trois jours... trois siècles !... J'attendrai.

III
 LA LIONNE

Resté seul, le comte de Rheinberg eut un sourire de triomphe.
 — Que lui ai-je dit ? se demanda-t-il. Rien ! Que lui ai-je promis ? Peu de chose, après tout : le nom de l'amant de sa femme. Bon, si je réussis, je lui donnerai le

premier nom venu, et tandis qu'il courra après son ennemi supposé, je verrai ce que j'aurai à faire.
 Il passa sa main sur son front.
 — Mais si j'échouais ? Bah ! j'en serais quitte pour dire la vérité. Que me font, au bout du compte, l'honneur de madame Lepelletier et la vie de l'architecte du roi ? D'un autre côté, il me restera la possibilité de lui échapper et de regagner la Hollande.
 Il se prit à rire.
 — Allons, toutes réflexions faites, je suis plus fort que tous ces gens-là. Pourquoi ? Oh ! c'est bien simple; ils sont les esclaves de leurs passions, tandis que moi je commande aux miennes. Voilà tout.
 Cependant une pensée traversa l'esprit si subtil du comte. Il devint un instant sérieux.
 — Mes complices sont arrêtés, a-t-il dit. Ceci est grave, voyons, est-ce aussi grave que je me le dis ? Ce ne sont pas Letrapu et Lapoulotte; ceux-là seuls me sont indispensables. Les autres, au contraire, et surtout deux ou trois qui me surveillent de trop près, me sont plus nuisibles qu'utiles. Qu'ai-je donc à me plaindre ?
 Il se frotta les mains.
 — Quant à deviner ce que je fais ou ce que je veux faire, oh ! monsieur le prévôt, je vous laisse pleins pouvoirs, vous l'ignorerez toujours; ouvrez les yeux sur mes démarches, emprisonnez mes affidés, ne vous gênez pas, vous ne parviendrez

jamais à découvrir ce que j'ai osé imaginer; j'aurai toujours assez de bras pour l'exécuter... Oui, l'enfer aplanit sous mes pas tous les obstacles; la passion des uns, la jalousie des autres, les secrets de ceux-ci, la faiblesse ou la trahison de ceux-là, m'ont déblayé la route ! Personne ! non, personne ne sera désormais assez fort pour m'empêcher d'arriver au but !
 — Excepté moi ! fit une voix qui rugit derrière lui.
 Le Hollandais se retourna d'un bon.
 — Mariette Taupier ! s'écria-t-il avec un mouvement de colère.
 Le comte s'était oublié dans son triomphe jusqu'à penser tout haut. Il se grisait de ses paroles comme un acteur qui veut atteindre au sublime de son art.
 Pendant qu'il dictait à l'avenir ses ordres souverains, l'avenir, qui n'obéit qu'à Dieu, menaçait ses projets.
 Pendant qu'il écoutait la voix du succès parler en lui, il n'entendait pas la porte tourner sur ses gonds, et les pas de la mère Taupier s'arrêter sur le seuil.
 Cet homme, qui jouait avec tous les sentiments et les façonnait à son gré, ne pouvait jouer avec la volonté d'une femme du peuple.

(A suivre.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
 rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflamma-

tion des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871: M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu, spasmes, et nausées. — N° 46, 270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260: M. le docteur-médecin Martie, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois

par jour pendant huit ans. — N° 46, 218; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophobie et constipation. — N° 49, 522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîte: 1/4 kil., 2 fr., 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la

tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Libret des familles.

M. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Libret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alviçnac (Lot).

L'Hotel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alviçnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviçnac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hotel Carbois.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charne vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 francs — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale: Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.

id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(7^e année) Rue de la CHAUSSEE-D'ANTIN, 18, Paris.
 Propriété de la Société Française Financière (anonyme) au capital de Trois Millions
 Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers.
 Paraît chaque dimanche: 16 pages de texte.
 Liste des anciens tirages.
 Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.
 ABONNEMENTS: Paris et Départements: **3 FR. PAR AN**
 Abonnement d'essai: 3 mois, 1 fr.
 L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE
 Un beau **PORTEFEUILLE FINANCIER**
 avec un Traité de Bourse de 200 pages.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, adhérences, réapparition exacte du poil par le Réparateur Tricard. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard). — Se trouve dans les Pharmacies.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M. LINON

FLEURISTE

Galeric de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fouritures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix: 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE À PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18. Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE: 150 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE. Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie: 42,548,352 fr.

Arrérages payés aux Rentiers: 142,266,147 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière: 17,786,073 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourden; Bap^{te} Planiol, à Souillac.

PEAU DU VISAGE
 LE LAIT ANTÉPHELIQUE pur ou coupé d'eau, dissipe ROUSSEURS, HALE MASQUE DE GROSSESSE ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ RIDES PRÉCOGES TEINT FARINEUX BOUTONS
 Conserve la peau du visage claire et saine
 Paris CANDES 54-Boulevard des Capucines

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle PARIS.

PIANOS ET HARMONIUMS
 DES MEILLEURS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE



Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsine, la viande crue, le quina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragéifiées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 40, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies. — Envoi franco de prospectus sur demande. Dépôt à Cahors, pharmacie Vinet.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVEILLON

situé dans la commune d'Alviçnac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâturés, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique

de Pères de l'Église et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant: Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent:

400 fr. de livres..... 5 fr. par mois.
 200 — 40 —
 300 — 15 —
 400 — 20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.

L'ART D'AUGMENTER SA FORTUNE

PAR DE BONNS PLACEMENTS

Beau volume in-32 donné GRATUITEMENT en prime aux abonnés du

4 MONITEUR de la BANQUE et de la BOURSE

Journal financier hebdomadaire

7, RUE LAFAYETTE, 7, PARIS

fr. 1 par an L'abonnement d'essai (3 mois) donne droit à la prime.